

**Rapport du Président**

Séance Publique des jeudi 11  
et vendredi 12 décembre 2008

**Service instructeur**  
Service Administration et Finances

**3<sup>ème</sup> Commission - N° CG-2008-5-3-7**

**Service consulté**

**BUDGET PRIMITIF 2009**

**Politique A08**  
**AIDES AUX COMMUNES DANS LE DOMAINE DE LA VOIRIE**

Résumé : *Le présent rapport traite de la politique du Conseil Général en matière d'aide aux communes dans le domaine de la voirie. Il précise les besoins en AP et CP pour 2009, ainsi que le pré-bilan de cette politique pour l'année 2008.*

La politique A08 « aide à la voirie communale » constitue un axe fort du soutien financier du Conseil Général du Haut-Rhin aux efforts d'équipement des communes et groupements de communes.

La politique regroupe un certain nombre de programmes classiques d'aides, notamment des travaux de chaussées, de trottoirs, de réseaux d'évacuation des eaux pluviales, d'aires de stationnement, d'opérations de sécurité en traversée d'agglomération, d'aménagements de routes touristiques, de pistes cyclables.

L'annexe 1 au présent rapport résume l'importance des aides apportées en 2008. La projection arrêtée au 1<sup>er</sup> Novembre laisse entrevoir une consommation importante des moyens votés.

L'annexe 2 indique, par programme et millésime, les propositions qui sont faites pour le Budget Primitif 2009.

Je vous propose de voter, au titre du Budget Primitif 2009, pour la Politique A08 « Aide à la voirie » (chapitre 204, nature 20414) :

- un montant de 7 000 000 € d'autorisations de programme,
- un montant de 4 070 000 € de crédits de paiement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER